

ITEP Marie-Amélie Le Fur

CRÉATION

L'ITEP Marie-Amélie LE FUR a ouvert en septembre 2016. L'établissement est géré par la Fondation OVE reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 2013, suite à l'obtention d'un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé Haute-Normandie.



L'ADMISSION

L'ITEP accueille des jeunes en situation prioritaire qui bénéficient d'une notification de la CDAPH.



L'établissement est agréé pour 18 places :

- 8 jeunes hébergés en semaine (internat)
- 5 jeunes accompagnés en journée et demi-pension (semi-internat)
- 5 jeunes accompagnés par l'équipe mobile UMSIS en milieu ordinaire (externat)



FINANCEMENT

- Agence Régionale de Santé Normandie.



Enfants et adolescents âgés de 11 à 20 ans, garçons et filles, présentant des troubles de la conduite et du comportement.



équipe interdisciplinaire

Une équipe de direction et administrative : Directrice, Responsable de Site, Secrétaire - Une équipe de soins : Médecin psychiatre, Infirmier, Psychologue et Neuropsychologue - Une équipe éducative : Educateurs spécialisés, Moniteurs éducateurs, Accompagnante éducative et sociale - Une enseignante de l'Education Nationale - Une équipe des services généraux : Maîtresse de maison et Surveillante de nuit.

ITEP Marie-Amélie Le Fur

Situation géographique

28bis rue Victor Hugo à Evreux

Moyen d'accès

Par les transports en commun :

- A proximité de la Gare d'Evreux Normandie.

Par la route :

- De Rouen, prendre l'A13 en direction de la N13. Prendre la sortie 8 et continuer sur la N13.

Contact

• Directrice
Sylvie BALDARES
Tél. : **06 25 67 69 72**
sylvie.baldares@fondation-ove.fr

• Responsable de site
Sandrine TUKADA
Tél. : **06 35 20 08 50**
sandrine.tukada@fondation-ove.fr



OVE - ITEP MARIE-AMÉLIE LE FUR
28 bis rue Victor Hugo
27000 EVREUX
Tél. : **02 76 38 60 40**

www.fondation-ove.fr
f ITEP d'Evreux



ITEP Marie-Amélie Le Fur

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique

novembre 2018



www.fondation-ove.fr



ITEP Marie-Amélie Le Fur

LA MISSION

L'ITEP propose une réponse adaptée aux besoins,

- Un dispositif souple, créatif et évolutif, susceptible d'accompagner à la fois les enfants et leurs parents en lien avec les structures de soins et scolaires ;
- Des accompagnements pluridisciplinaires (pédagogique, éducatif et thérapeutique) ;
- Une approche nouvelle de l'accompagnement des enfants et adolescents en donnant toute leur place aux parents, dans une perspective de coéducation.

L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement thérapeutique :

- Une équipe thérapeutique est composée d'un médecin, d'un psychologue, d'un neuropsychologue et d'un infirmier
- Elle prend en compte des besoins psychologiques des jeunes,
- L'ITEP développe un partenariat avec des professionnels de santé libéraux et les services de pédopsychiatrie

L'accompagnement pédagogique :

- L'UMSIS est une équipe mobile pluridisciplinaire (Enseignant, Neuropsychologue, Equipe éducative).
- Chaque jeune est inscrit dans un établissement scolaire, en milieu ordinaire.
- Un projet personnalisé adapté est défini en collaboration avec les familles, les enseignants référents et les équipes pédagogiques des établissements.
- Des temps de remédiation et de remise à niveau ont lieu dans l'ITEP ou dans chaque établissement scolaire.

L'accompagnement éducatif « hors les murs »

- Les parents sont inclus dans l'accompagnement pluridisciplinaire de leur enfant (Inclusion parentale).
- La scolarité et la formation professionnelle en milieu ordinaire sont privilégiées.
- La construction d'une identité sociale est favorisée par l'ouverture sur l'environnement socioculturel, sportif et artistique.



L'ACCUEIL DE JOUR ET EN HÉBERGEMENT

Du lundi au vendredi en fonction des besoins du jeune.

Les journées sont rythmées par :

- des temps de classe
- des accompagnements éducatifs et de soutien à la scolarité
- des accompagnements éducatifs au quotidien
- des suivis thérapeutiques.

Chaque jeune a un emploi du temps individualisé, réactualisé si nécessaire, notamment lors de l'évaluation du Projet Personnalisé d'Accompagnement.

LES CRITÈRES D'ADMISSION

- **Phase de pré-admission** (rencontre famille - ITEP)
- **Phase d'admission administrative** (signature du contrat de séjour, remise du livret d'accueil et du règlement de fonctionnement).

LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Un Conseil de la Vie Sociale a été élu en juin 2018. Il se réunit plusieurs fois par an pour participer aux décisions concernant la vie quotidienne au sein de l'ITEP.



L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

L'ITEP Marie-Amélie le Fur s'est engagé dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité, associant les professionnels, les personnes accompagnées et leurs représentants légaux et les partenaires.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement, des évaluations (internes et ex-ternes) sont régulièrement menées. Elles portent sur les effets produits par les activités, leur adéquation aux besoins et attentes des personnes accueillies, leur cohérence avec les missions imparties et les ressources mobilisées. Elles donnent lieu à un plan d'action.

LES PARTENAIRES

- Éducation Nationale et les Centres de formation
- Établissements sociaux et médico-sociaux : MECS, SESSAD, DITEP, ESAT, Entreprises Adaptées, ...
- Secteur sanitaire : Hôpital de Navarre, CH d'Evreux, CMPP...
- Partenaires institutionnels : ARS Normandie, MDPH d'Evreux, Direction Départementale de la Protection de l'Enfance du Conseil Départemental de l'Eure, Services de la PJJ



Marie-Amélie Le Fur,
championne paralympique d'athlétisme,
est la marraine de l'ITEP et lui a donné son nom